



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Service Eau**

EL

Affaire suivie par Pierre LAVIELLE
UTMA-SB/LET220773
Tél : 05 59 80 87 18
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **17 JUIN 2022**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général le programme d'entretien ponctuel 2022 sur l'Ouzom et valant déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement sur les communes d'Igon et d'Asson.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée minimale de six mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
la cheffe du service eau,

Juliette Friedling

Syndicat mixte du bassin du gave de Pau
Technopole Hélioparc Pau-Pyrénées
2 avenue du Président Pierre Angot
64053 PAU